



# Considérations initiales en matière de commercialisation

Le présent document sert de liste de vérification des principaux sujets à préparer et à aborder avec votre bureau de transfert de technologie (BTT) peu de temps avant ou après la présentation d'une divulgation d'invention (veuillez vous reporter au document *Inventions et collaboration avec votre bureau de transfert de technologie : questions fréquemment posées* pour de plus amples informations).

Vous pouvez répondre aux questions ci-dessous par vous-même; toutefois, ces points doivent être examinés en collaboration avec votre BTT au cours des premières étapes du processus de commercialisation. Ces considérations aideront votre BTT à évaluer la valeur potentielle de votre invention ainsi que les possibilités commerciales qui y sont associées. Vous devriez posséder ces renseignements ou être en mesure de les obtenir au moyen d'une recherche sommaire.

## TECHNOLOGIE

- Avez-vous une description détaillée de l'invention que vous proposez, qui met en évidence ses méthodes et composantes novatrices?
- Décrivez-vous le problème ou le besoin non satisfait auquel l'invention répond?
- La technologie peut-elle être utilisée pour développer plus d'un produit potentiel? (P. ex., s'agit-il d'une technologie de plateforme?)
- Les utilisateurs potentiels (par exemple, les patients et/ou les clients) ont-ils été identifiés?

## COMMERCIALISATION

- Avez-vous une liste des prochaines étapes nécessaires pour générer des données essentielles de preuve de concept (POC)?
- Votre invention a-t-elle suscité un intérêt/des commentaires de la part d'investisseurs et/ou de partenaires industriels potentiels?

## CONCURRENCE

- Avez-vous une liste de vos plus proches concurrents universitaires et commerciaux?
- Avez-vous un résumé des avantages potentiels de l'invention par rapport aux technologies/produits concurrents?

## PRÉPARATION DE LA DIVULGATION

- Avez-vous une liste des personnes qui ont contribué à la conception et/ou au développement de l'invention?
- Avez-vous un résumé de la contribution de chacune de ces personnes?
- Avez-vous des manuscrits ou des exposés présentés ou rédigés sur votre invention?
- Lorsqu'une invention est portée à la connaissance du public, elle peut ne plus être admissible à la protection offerte par un brevet. Avez-vous évité une divulgation publique prématurée (p. ex. une publication dans une revue en ligne ou un résumé, un exposé ou une affiche présentés à une conférence ou un séminaire) avant de présenter la divulgation d'invention à votre BTT?

Veillez consulter le document *Évaluation du niveau de maturité technologique et étude de cas* si vous souhaitez évaluer le degré d'avancement de votre technologie sur la voie de la commercialisation.